



RESOLUTION

Le déclin continu de l'Anguille (*Anguilla anguilla*)

L'EAA (European Anglers Alliance), qui représente 19 nations européennes et plus de 5 millions de pêcheurs à la ligne, a tenu sa 9^e Assemblée Générale du 4 au 7 avril 2003 à Leipzig et a débattu du continu déclin de l'Anguille Européenne (*Anguilla anguilla*) dans les eaux européennes.

Les stocks d'anguilles à travers l'Europe ont montré un continu déclin depuis plusieurs années. Un des facteurs contribuant à ce fait est la pression croissante de l'exploitation commerciale par des filets, souvent illégaux, à tous les stades du cycle de vie pour fournir le commerce international à travers l'Europe et L'Extrême-Orient tant en civelles qu'en anguilles. Le déclin a été accéléré par la pression croissante sur les stocks de reproduction de par la perte de l'habitat, de l'obstruction aux migrations, et des effets possibles de parasites (*Anguillicola crassus*). Si des mesures ne sont pas prises rapidement, la survivance à long terme de l'espèce sera menacée.

Le cycle de vie complexe des anguilles d'eau douce a été relativement sous-étudié depuis plusieurs années, mais il remplit un créneau majeur dans l'écosystème aquatique et est une part majeure du régime alimentaire de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques. Une surveillance accrue et un travail d'enquête est nécessaire afin d'appréhender complètement le statut actuel des stocks, et pour évaluer les options de gestion future pour cette espèce unique.

L' European Anglers Alliance demande :

- Une coopération croissante à travers l'Europe pour introduire des mesures qui contribueront à , et qui sécuriseront, la survivance à long terme de l'Anguille.
- Des restrictions pour limiter le nombre de filets de la pêche commerciale particulièrement dans les régions qui laissent apparaître un déclin continu des stocks de population - (ICES : recommandation pour réduire les effets des pêches commerciales à TOUS les stades du cycle de vie des anguilles).
- Des mesures pour minimiser les obstructions tant pour la migration montante des civelles et la migration descendante des anguilles matures.
- Mise en oeuvre d'un programme de repeuplement de Civelles dans des zones montrant actuellement une faible densité de population due aux obstructions à la migration ou qui ont montré un sérieux déclin d'échappement d'anguilles matures dû à la surexploitation.
- Une augmentation de financement pour un travail d'enquête pour déterminer précisément la dynamique de la population d'Anguilles afin de mieux surveiller la situation des stocks existants et les effets des actions du plan de gestion.
- Une augmentation de financement et d'engagement pour intensifier la bataille contre les poseurs de filets illégaux.
- L'introduction d'une législation pour exiger que toutes ventes et exportations de Civelles et d'Anguilles se fasse par des agences ayant licence et enregistrées, (UK recommandation du R-U dans "MAFF freshwater fisheries review 2000")
- La reconnaissance et la protection du rôle des anguilles dans l'écosystème de l'environnement aquatique. Un engagement d'inclure la protection des stocks d'anguilles dans des plans plus larges pour promouvoir la biodiversité aquatique (Rio plans d'action, Directives Européenne pour les Habitats et les Pêches en Eau Douce) .
- Une augmentation de recherches sur *Anguillicola crassus* pour déterminer ses possibles effets sur la survie en migration des anguilles matures.
- Des plans de gestion au niveau des bassins de rivières (Directive Cadre sur l'Eau) pour promouvoir un nombre accru d'échappement d'anguilles matures afin d'augmenter les stock de reproduction.

L'European Anglers Alliance recommande aux responsables dans tous les pays européens et à la Commission Européenne de reconnaître l'importance de l'anguille européenne dans la biodiversité européenne et d'agir rapidement pour stopper le déclin de cette espèce unique.